



DOSSIER DE PRESSE

21 janvier 2026



COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL
D'ÉTHIQUE POUR LES SCIENCES
DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

Édito

Les sciences et les techniques médicales progressent à un rythme sans précédent. Génomique, neurosciences, intelligence artificielle, nouvelles formes de procréation, greffes innovantes : ces avancées ouvrent des perspectives majeures pour la santé et la recherche, tout en soulevant des interrogations profondes sur notre rapport au vivant, au corps, à la décision médicale et à la solidarité.

Parallèlement, notre société est traversée par des transformations tout aussi structurantes. Les effets du changement climatique sur la santé, les inégalités sociales et territoriales, les attentes accrues en matière de prévention ou encore l'impact du numérique sur les pratiques de soin redessinent les contours mêmes de la bioéthique. Celle-ci ne peut plus être pensée uniquement à partir des seules innovations biomédicales : elle s'élargit aujourd'hui à des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux qui concernent l'ensemble des citoyens.

Dans ce contexte, **comment organiser un débat démocratique sur les choix scientifiques et médicaux qui engagent l'avenir de notre société ?**

Les États généraux de la bioéthique ont cette vocation. Ils constituent un espace de réflexion permettant d'identifier les grandes questions éthiques émergentes, d'en mesurer les implications et d'éclairer les décisions publiques à venir.

L'édition 2026 des États généraux s'inscrit dans un moment particulier. La confiance dans la science et dans la décision publique est parfois fragilisée, tandis que les innovations se multiplient à une vitesse qui peut susciter inquiétudes, incompréhensions ou attentes contradictoires. Dans ce paysage, il est nécessaire de créer les conditions d'un **dialogue ouvert, pluraliste et transparent**, associant citoyens, professionnels, chercheurs, associations et institutions.

Les États généraux de la bioéthique 2026 ne visent pas à trancher des débats ni à promouvoir des solutions préétablies. Ils ont pour ambition de **poser les bonnes questions**, d'en faire comprendre les enjeux et de permettre à chacun de participer à une réflexion collective éclairée. Ils ne sont ni un débat politique, ni une réforme du système de santé, mais un temps démocratique essentiel, en amont des décisions.

Cette nouvelle édition se distingue également par l'ouverture à des thématiques transversales et émergentes : la sobriété en médecine, la santé environnementale, la prévention ou encore les enjeux propres aux territoires ultramarins. Elle accorde une place renforcée aux jeunes, au numérique et aux territoires, afin que le débat éthique reflète la diversité des expériences et des attentes au sein de la société française.

À travers les États généraux de la bioéthique 2026, le Comité consultatif national d'éthique réaffirme une conviction : **les choix scientifiques et médicaux ne peuvent être dissociés d'une réflexion collective sur les valeurs qui fondent notre vivre-ensemble**. C'est à cette réflexion, exigeante et ouverte, que les États généraux invitent l'ensemble de la société.

Pr Jean-François Delfraissy, Président du CCNE.

Les États généraux de la bioéthique : de quoi parle-t-on ?

Les États généraux de la bioéthique constituent une **grande démarche nationale de consultation et de réflexion collective**, organisée par le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE).

Ils ont pour objectif d'**associer l'ensemble de la société** – citoyens, professionnels, chercheurs, associations, institutions – aux débats éthiques soulevés par les **avancées scientifiques, médicales et sociétales**, et par les **transformations** profondes qui affectent notre rapport à la santé, au vivant et à la décision publique.

Un espace de débat démocratique

Les États généraux offrent un cadre structuré pour :

- identifier les grandes **questions éthiques émergentes** ;
- confronter des points de vue issus de champs scientifiques, médicaux, juridiques, sociaux et citoyens ;
- éclairer les décisions publiques à venir, en amont des travaux législatifs.

Ils reposent sur un principe fondamental : **les choix scientifiques et médicaux ne concernent pas uniquement les experts**, mais engagent l'ensemble de la société et doivent, à ce titre, faire l'objet d'un débat démocratique.

Ce que sont – et ne sont pas – les États généraux

Les États généraux de la bioéthique :

- ne sont ni un **débat politique**,
- ni une réforme du système de santé,
- ni un lieu de décision ou d'arbitrage.

Ils constituent un **temps de réflexion collective**, destiné à poser les questions éthiques, à en éclairer les enjeux et à nourrir le débat public.

Le cadre juridique des États généraux de la bioéthique

Les États généraux de la bioéthique sont organisés par le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), **en application de la loi de bioéthique**.

Conformément au Code de la santé publique, le CCNE a pour mission de **contribuer à l'information et à la réflexion de la société** sur les questions éthiques soulevées par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé.

Les États généraux constituent ainsi un **temps de consultation et de débat public**, destiné à éclairer les travaux du CCNE et, le cas échéant, les réflexions législatives à venir, **sans se substituer au rôle du législateur**.

Une démarche participative

Les États généraux de la bioéthique 2026 sont conçus comme une **démarche de consultation ouverte à l'ensemble de la société**. Ils visent à faire émerger une réflexion collective, en croisant les regards des citoyens, des professionnels, des chercheurs, des associations et des institutions, et en s'appuyant sur un dispositif structuré à l'échelle nationale et territoriale.

Des modalités de participation complémentaires

Afin de permettre une participation large et adaptée à la diversité des publics, plusieurs formats de contribution sont proposés tout au long de l'année 2026 :

- **débats publics** organisés sur l'ensemble du territoire, en lien avec les Espaces de réflexion éthique régionaux (ERER) ;
- **auditions** d'acteurs et experts scientifiques, médicaux, sociaux et associatifs ;
- **contributions écrites**, ouvertes à tous, via une plateforme dédiée ;

Ce que produiront les États généraux :

- **une synthèse des contributions citoyennes** sera publiée en juin 2026 ;
- le CCNE rendra **un avis** fondé sur ces travaux à l'automne 2026.

Ce qui distingue l'édition 2026

L'édition 2026 accorde une place renforcée :

- **aux jeunes**, à travers des outils et formats adaptés, notamment **numériques** ;
- **aux territoires**, afin que le débat ne se limite pas à un cadre national, mais prenne en compte la diversité des situations locales, y compris en Outre-mer.

Une ouverture à **de nouveaux thèmes** :

- sobriété en médecine : jusqu'où traiter ?
- nouveaux enjeux de la prévention en santé
- la santé en Outre-mer

Ressources utiles

- **Site web du CCNE** : pages dédiées, fiches thématiques, agenda des événements, interface de participation.
- **POL** : partenariat avec une application proposant des contenus pédagogiques (fiches, questions) à destination du grand public, en particulier des jeunes.
- **Réseaux sociaux** : diffusion de contenus de vulgarisation et lancement de formats dédiés aux jeunes publics sur Instagram et TikTok.
- **Pass Culture** : référencement d'événements dans une logique d'information et de culture scientifique, pour toucher de nouveaux publics.
- D'autres outils à venir...

Les grands thèmes de réflexion

Examens génétiques et médecine génomique

Ce qui change – Les progrès de la génomique permettent une médecine plus prédictive, personnalisée et préventive, en identifiant des risques avant même l'apparition de symptômes.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Ces avancées interrogent notre rapport à l'information génétique, à l'anticipation de la maladie et aux conséquences individuelles, familiales et collectives de ce savoir, ainsi que les limites que la société souhaite poser à ces usages.

Procréation

Ce qui change – Les avancées médicales et scientifiques transforment les modalités d'accompagnement des projets parentaux et les pratiques de procréation.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Elles soulèvent des interrogations éthiques sur l'articulation entre progrès médical, cadre commun et évolutions des modèles familiaux, ainsi que sur les repères collectifs à préserver.

Neurosciences

Ce qui change – Les neurosciences progressent rapidement, améliorant la compréhension du cerveau, du comportement et des mécanismes cognitifs, avec des applications médicales et non médicales croissantes.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Ces évolutions interrogent les notions de liberté, d'équité d'accès – notamment aux innovations –, de responsabilité et de consentement, et invitent à réfléchir aux usages acceptables des connaissances sur le fonctionnement cérébral.

Cellules souches et organoïdes

Ce qui change – Le développement des cellules souches et des organoïdes ouvre des perspectives nouvelles pour la recherche, la modélisation des maladies et les approches thérapeutiques.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Ces avancées questionnent les frontières entre recherche et soin, ainsi que le statut éthique de ces modèles biologiques et les limites à poser à leur utilisation.

Dons, greffes d'organes et xénogreffes

Ce qui change – Face à la pénurie d'organes, de nouvelles pistes émergent, notamment la xénogreffe et les innovations en transplantation.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Ces perspectives interrogent les principes fondamentaux du don, la solidarité, l'égalité d'accès sur le territoire et le respect du corps humain.

Numérique, IA et santé

Ce qui change – Le numérique et l'intelligence artificielle transforment l'organisation des soins, le diagnostic, le suivi des patients et l'exploitation des données de santé.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Ces évolutions interrogent la place de l'humain dans la décision médicale, la protection des données, la transparence des outils et la confiance dans les systèmes de soin.

Santé, environnement et climat

Ce qui change – Les impacts du changement climatique et des expositions environnementales sur la santé sont de mieux en mieux documentés.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Ces enjeux invitent à repenser la santé dans une approche globale, intégrant environnement, prévention et inégalités, et à interroger les responsabilités individuelles et collectives.

3 nouveaux thèmes de réflexion

Sobriété en médecine : jusqu'où traiter ?

Ce qui change – L'accélération des innovations médicales conduit à une multiplication des actes, examens et traitements possibles.

Pourquoi cela pose question pour la société ? La sobriété en médecine interroge la pertinence des soins, l'équilibre entre bénéfice individuel et intérêt collectif, et la manière d'utiliser les ressources de santé de façon juste et responsable.

Nouveaux enjeux de la prévention en santé

Ce qui change – Les connaissances scientifiques confirment le rôle déterminant de la prévention dans l'état de santé des populations, alors même que les systèmes de santé restent largement centrés sur une approche curative.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Il est nécessaire d'ouvrir une réflexion collective sur toutes les dimensions de la prévention, les moyens à y consacrer, notamment pour réduire les inégalités de santé.

La santé en Outre-mer

Ce qui change – Les territoires ultramarins font face à des situations sanitaires spécifiques, liées à leur contexte géographique, environnemental et social.

Pourquoi cela pose question pour la société ? Ces réalités interrogent l'équité, l'accès aux soins et la prise en compte des spécificités territoriales dans une réflexion éthique nationale.

Le temps du débat

Les États généraux de la bioéthique 2026 s'articulent autour d'un ensemble de temps d'échange et de réflexion, organisés tout au long de l'année, afin de **croiser les points de vue**, d'approfondir les enjeux et de permettre une participation large et diversifiée.

Ces différents formats répondent à un objectif commun : **faire émerger une réflexion collective, pluraliste et argumentée**, en associant citoyens, experts et acteurs de terrain.

Auditions nationales

Du 12 janvier au 10 avril 2026

Environ **200 auditions** seront réalisées au niveau national afin de recueillir les contributions d'acteurs issus de champs variés : scientifiques, professionnels de santé, chercheurs, associations, sociétés savantes, institutions et entreprises. Elles permettront d'éclairer les grands enjeux éthiques à partir de regards complémentaires et de nourrir la réflexion collective.

Débats citoyens en région

1^{er} trimestre 2026

Environ 400 débats citoyens seront organisés sur l'ensemble du territoire, en lien avec les Espaces de réflexion éthique régionaux (ERER). Ils visent à ancrer les États généraux dans les réalités locales et à permettre aux citoyens de s'exprimer sur les questions éthiques qui les concernent directement.

Comité citoyen avec le CESE

Un comité citoyen, formé d'un échantillon d'individus représentatifs de la population française jeune, sera constitué en lien avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Il sera mobilisé afin d'approfondir certaines questions éthiques à partir d'un travail collectif, structuré et délibératif.

Une attention portée aux jeunes : la Journée des lycéens

Mai 2026

La **Journée des lycéens**, organisée chaque année par le CCNE, portera sur « Sobriété en médecine : jusqu'où traiter ? ». Ce moment vise à encourager l'appropriation des enjeux de bioéthique par les jeunes et à recueillir leurs questionnements et attentes face aux transformations scientifiques et sociétales.

Des séminaires thématiques

Temps d'échanges approfondis réunissant experts et partenaires, les séminaires visent à **éclairer les enjeux éthiques et à nourrir la réflexion collective**.

La sobriété en médecine : nouveaux enjeux de solidarité

CCNE / Académie nationale de médecine (*lieu à confirmer*)

2 avril 2026

Santé et environnement

CCNE / Académie des sciences (*lieu à confirmer*)

7 avril 2026

La prévention dans la santé publique

CCNE / École normale supérieure (*lieu à confirmer*)

14 avril 2026

La santé dans les Outre-mer

CCNE / Institut Pasteur, le CIRAD et l'IRD (Institut Pasteur)

28 avril 2026

Génétique (*format expert – non ouvert au grand public*)

Institut Imagine / Agence de la biomédecine / CCNE (Institut Imagine)

19 mars 2026

Des conférences d'experts

Ouvertes à un public élargi, **les conférences mettent en perspective les grandes transformations scientifiques, médicales et sociétales** :

- Le modèle français de solidarité dans le domaine de la santé doit-il être revu ? Marisol Touraine
- Neurotechnologies, Hervé Chneiweiss
- Algorithmes et santé : de la théorie aux cas d'usage actuels et à venir, Jean-Emmanuel Bibault
- Thérapie génique, Alain Fischer
- Diagnostic et traitements des maladies neuroévolutives dans les 10 prochaines années : révolutions ou périls, Nicolas Villain
- Tests Génétiques, Quelles utilisations ? Jean-Louis Mandel
- Santé, Environnement, Climat, Valérie Masson-Delmotte
- La cancérologie dans 10 ans, Alain Puisieux
- Blastoïdes et embryoïdes, Nicolas Rivron
- La santé des Français : sortir de l'impasse, Nicolas Revel
- One health et nouvelles définitions de la santé, Thierry Lefrançois

Calendrier et grandes étapes

Les États généraux de la bioéthique 2026 se déploient tout au long de l'année, selon un calendrier progressif, articulant **temps de débat, participation citoyenne et productions finales**.

Janvier 2026 – Lancement

- **21 janvier 2026** : conférence de presse de lancement des États généraux de la bioéthique
- Mise en ligne des pages dédiées et ouverture des premiers outils d'information et de participation

Janvier – mai 2026 – Le temps du débat

- Organisation des **auditions nationales**
- Déploiement des **débats citoyens en région**, en lien avec les Espaces de réflexion éthique régionaux (ERER)
- Réunions du **comité citoyen**, en partenariat avec le CESE
- Organisation des **séminaires et conférences thématiques**
- Temps spécifiques dédiés aux **jeunes publics**, dont la Journée des lycéens

Juin 2026 – Synthèse

- Publication de la **synthèse des contributions citoyennes**, issue de l'ensemble des échanges et contributions recueillis dans le cadre des États généraux.

Automne 2026 – Avis du CCNE

- Publication de l'**avis du CCNE**, fondé sur les travaux des États généraux de la bioéthique.

Au-delà de 2026

- Les travaux issus des États généraux ont vocation à **éclairer le débat public et les réflexions législatives à venir**, sans calendrier politique prédéfini.

Acteurs et gouvernance

Les États généraux de la bioéthique 2026 reposent sur **une gouvernance structurée**, garantissant la cohérence de la démarche, la pluralité des contributions et l'ancrage territorial du débat.

Pilotage national : le CCNE

Le CCNE assure le pilotage global des États généraux : définition du cadre, organisation des travaux, coordination des séquences nationales, et production des livrables (synthèse des contributions puis avis).

Comité de suivi

Un comité de suivi accompagne la démarche afin d'en assurer le bon déroulement, de veiller à la cohérence d'ensemble et à la qualité du processus (méthodes, calendrier, formats, prise en compte des contributions). Il est composé de :

- Membres du CCNE : Jean-François Delfraissy, Président ; Anne Caron-Déglise, Vice-Présidente ; Jacques Duranteau ; Yvanie Caillé ; Didier Dreyfuss.
- Représentants des ERER : Cyril Hazif-Thomas, coordonnateur de la Conférence nationale des ERER (CNERER) ; Véronique Averous.
- Représentant des comités d'éthique institutionnels : Hervé Chneiweiss.
- Équipe du CCNE : Ingrid Callies ; Joseph Eyraud ; Juliette Sempé.
- Invités : Pierre-Henri Duée, au titre du groupe de rédaction du rapport de synthèse ; François Stasse, au titre du groupe de rédaction de l'avis.

Groupes d'auditions

Des groupes d'auditions thématiques sont constitués pour organiser et conduire les auditions nationales. Ils rassemblent chacun neuf membres du CCNE et deux membres des ERER. Ils contribuent à l'analyse des contributions et à l'élaboration des travaux du CCNE.

Ancrage territorial : les ERER

Les Espaces de réflexion éthique régionaux (ERER) jouent un rôle central dans le déploiement des débats en région. Ils assurent l'animation territoriale et favorisent la participation citoyenne au plus près des réalités locales, y compris en Outre-mer.

Partenaires et parties prenantes

Les États généraux mobilisent également des partenaires scientifiques, institutionnels, universitaires et associatifs, afin de croiser les expertises et de garantir la diversité des points de vue tout au long du processus.

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE)

Créé en 1983, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) est une **autorité indépendante chargée de contribuer à la réflexion éthique** sur les questions soulevées par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé.

Le CCNE a pour mission :

- d'éclairer les pouvoirs publics et le débat public sur les enjeux éthiques contemporains ;
- de favoriser l'information et la participation de la société aux réflexions bioéthiques ;
- d'organiser les États généraux de la bioéthique, conformément aux dispositions prévues par la loi.

À travers ses avis, rapports et travaux, le CCNE contribue à une réflexion pluraliste, argumentée et indépendante, au service de l'intérêt général.

 www.ccne-ethique.fr
 Page dédiée : www.ccne-ethique.fr/fr/etats-generaux-de-la-bioethique-2026

Contacts presse :

Juliette Sempé, Relations extérieures, CCNE et CCNEN

juliette.sempe@comite-ethique.fr

06 48 80 96 56

Agathe Lobet, Consultante

agathe.lobet@conseil.care

06 26 28 69 66